

## **ANIMATEUR DE VIE ASSOCIATIVE**

- IL EST LE RELAI ADMINISTRATIF ENTRE LA DIRECTION DU CLUB ET LES PARENTS. IL AURA DONC EN CHARGE DE DONNER ET DISTRIBUER LES INFORMATIONS CONCERNANT LES DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS LIÉES AU CLUB (LOTO, SOIRÉE, NOËL DU HAND, TOMBOLA, CARNAVAL...)
  
- L'ORGANISATION DES GOÛTERS D'APRÈS MATCHS ET DE LA BUVETTE (MISE EN PLACE D'UNE ROTATION ENTRE LES PARENTS)
  
- CRÉER UN MOYEN DE COMMUNICATION COMMUN ENTRE LES PARENTS DE FAÇON A POUVOIR RÉGLER CERTAINS SOUCIS EN INTERNE (COVOITURAGE POUR LES ENTRAÎNEMENTS...)

L' ANIMATEUR DE VIE ASSOCIATIVE OCCUPE UN RÔLE PRIMORDIAL POUR LE BIEN ÊTRE DE SON ÉQUIPE ET FAVORISE LE BON DÉROULEMENT DE LA PRATIQUE DU HANDBALL. SON ACTIVITÉ SE COMPLÈTE A CELLE DE L'ENTRAÎNEUR MAIS EN AUCUN CAS IL NE DOIT INTERVENIR SUR LE PLAN SPORTIF ET DOIT LAISSER PLEINE AUTORITÉ AU COACH.

L'ANIMATEUR DE VIE DE CLUB EST UN LICENCIÉ DIRIGEANT DE LA STRUCTURE **EVIAN SPORTS HANDBALL**. IL A DONC UN DEVOIR D'EXEMPLARITÉ ET DE RESPECT ENVERS LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA VIE ASSOCIATIVE ET EN DEHORS DE L'ENCEINTE DU GYMNASSE.

IL DOIT ÉGALEMENT RESPECTER LA DISPONIBILITÉ ET LES COMPÉTENCES DE CHACUN. NOUS N'AVONS PAS TOUS LA MÊME VISION DE CLUB ET LE JUGEMENT DE VALEUR EST DONC PROSCRIT.